

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BAD

Abidjan, 27- 28 mai 2010

Déclaration de Béatrice Maser Mallor, gouverneur pour la Suisse à la Banque africaine de développement et au Fonds africain de développement

**Messieurs les Présidents,
Vos excellences,
Chers collègues**

Au nom de la Suisse, je voudrais exprimer ma gratitude au gouvernement de Côte - d'Ivoire et aux autorités d'Abidjan pour l'excellente et généreuse organisation de cette Assemblée ainsi que pour leur accueil chaleureux.

L'année dernière à la même époque, l'Assemblée générale de la BAD se tenait dans le contexte d'une crise financière internationale sans précédent. Un an plus tard, il semble que l'économie mondiale se redresse. Mais il est clair qu'il ya encore un long chemin à parcourir jusqu'à la reprise et que les risques à gérer aux niveaux mondial, national et régional sont considérables. Les pays clients de la Banque ont été affectés par cette crise en provenance du nord : les économies et les sociétés ont été touchées à différents degrés ; les événements ont également permis de mettre en lumière les instabilités et les faiblesses des économies dans la région. Le fait notamment de dépendre de financements externes, tel que c'était le cas avant la crise, s'est révélé non viable. Maintenant que la région se remet de la crise, elle va devoir aborder le problème de ces instabilités pour avancer sur la voie de la transition, entre autres en renforçant le secteur privé et en améliorant la mobilisation des revenus locaux.

Je salue la réaction qu'a eue la Banque africaine de développement de faire face aux dangers de cette crise et de fournir une aide rapide et flexible aux pays en développement. J'en félicite ses collaborateurs, sa Direction et son Conseil d'administration.

Le processus d'atténuation et de récupération après le recul dû à la crise dans la région est en cours. La Direction de la BAD et les actionnaires doivent tirer les leçons de cette expérience, ce qui inclut (i) lancer ou poursuivre les réformes en vue de renforcer la Banque pour qu'elle puisse assister effectivement les pays qui s'adressent à elle (ii) aider les pays en abordant leurs problèmes structurels et en encourageant leur développement global et durable, les rendant ainsi moins vulnérables aux chocs internes et exogènes.

Il y a un an, le Conseil des gouverneurs a lancé une consultation relative au besoin d'une augmentation générale (AGC) du capital ordinaire (CO). L'assemblée annuelle de 2010 constitue une excellente plate-forme pour refléter (I) ce qui a été fait depuis Dakar, (II) les questions importantes pour la Suisse et (III) les perspectives.

1. Ce qui a été fait depuis Dakar

Depuis que nous nous sommes rencontrés à Dakar il y a un an, des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines liés à la mission et à la gouvernance de la Banque, à l'efficacité et au développement. Nous félicitons la Direction de s'être montrée pro-active et réceptive sur une grande quantité de points. Les négociations AGC de l'an passé ont clairement montré que tous les actionnaires souhaitent une Banque de plus grande envergure, mais aussi plus forte et qui mette l'accent sur la qualité, la durabilité et le succès des résultats de développement.

Globalement, nous saluons les progrès réalisés jusqu'à présent et reconnaissons le besoin d'augmenter les ressources de la Banque pour pouvoir relever comme il se doit les défis futurs. Nous soutenons l'ensemble des mesures adoptées dans le cadre de l'AGC, qui comprend davantage de ressources financières et un agenda de réformes ambitieux.

Je souhaite mentionner ici cinq questions auxquelles la Suisse accorde une importance particulière.

2. Questions importantes pour la Suisse

- **Premièrement** : nous préconisons à la Banque de faire évoluer la stratégie actuelle à moyen terme vers une stratégie à long terme qui prenne en compte les réalités de l'après crise et les questions mondiales et régionales. La stratégie devrait, entre autres, aborder le problème de la division du travail au sein des institutions financières internationales (IFI) et présenter une approche différenciée, mais cohérente, pour les pays à revenu intermédiaire (PRI) comme pour les pays à faible revenu (PFR) afin de répondre aux différents besoins de façon adéquate.
- **Deuxièmement** : nous attendons un cadre d'évaluation des résultats embrassant l'ensemble des activités de la Banque mettant l'accent sur les systèmes de gestion visant à l'obtention de la qualité et de résultats, tout en favorisant la participation de la société civile et l'égalité entre femmes et hommes.
- **Troisièmement** : la Direction et le Conseil d'administration devraient définir plus précisément le degré de risque que la Banque est prête à prendre. Les risques doivent être évalués et gérés au moyen d'une méthode solide et par une équipe indépendante, conformément aux meilleures pratiques internationales. La rapide expansion des opérations de secteur privé dans des environnements délicats accentue l'urgence d'une telle mesure. L'intégrité financière et la notation AAA de la Banque doivent être garanties en tout temps.
- **Quatrièmement** : nous invitons la Banque à travailler à une nouvelle stratégie énergétique visant à réduire les effets du changement climatique en recommandant un passage à des technologies faibles en carbone, notamment en promouvant les énergies renouvelables et les projets d'efficacité énergétique.
- **Cinquièmement** : dans toutes les organisations, les meilleures politiques, règles et réglementations n'ont de sens que si elles reposent sur des ressources humaines adaptées. Nous exhortons la Banque à continuer de promouvoir un environnement de travail basé sur le mérite et récompensant l'initiative, axé sur les résultats et la collaboration entre équipes.

3. Perspectives

En soutenant le paquet de mesures proposées dans le cadre de l'AGC, nous en approuvons les modalités de mise en œuvre, y comprise une revue à mi-parcours permettant de faire le point sur la progression des réformes liées à l'AGC.

Outre l'AGC-6, le succès des négociations du Fonds africain de développement (FAD-12) est essentiel pour que la Banque puisse remplir son mandat vis-à-vis des pays à faible revenu et des Etats fragiles. La Suisse souhaite se concentrer plus spécialement sur la qualité des opérations et sur l'obtention de résultats en matière de développement durable, y compris les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ainsi, nous recommandons une mise en place rapide de réformes institutionnelles comprenant une décentralisation plus efficace, l'amélioration du développement du secteur privé, y compris dans les pays à faible revenu, et un soutien significatif de la coopération économique régionale (intégration) et des Etats fragiles. Alors que nous sommes convaincus qu'un financement adéquat est nécessaire, nous espérons qu'étant donné l'importance de l'AGC, les transferts de revenus nets vers le Fonds pourront être intensifiés et que les ressources générées en interne pourront être augmentées en vue d'obtenir un cadre de financement réaliste et durable.

4. Conclusion

La Suisse devra soumettre en une fois à son Parlement les augmentations du capital de toutes les BMD et les différentes reconstitutions de fonds concessionnels. Nous aurons besoin de tout le soutien possible, du côté de la BAD également, pour convaincre nos parlementaires. Le document final de la BAD sur l'AGC doit confirmer qu'elle se conforme à des standards exigeants, que sa capacité de prestation garantit que l'argent sera bien investi et que sa dotation en capital correspond aux besoins réels sur le terrain.

Le leadership du Président Kaberuka sera essentiel pour réaliser nos objectifs communs. Je voudrais lui adresser mes remerciements, ainsi qu'à son équipe, pour avoir travaillé sans relâche durant cette période hors du commun. Je suis ravie qu'il continue à diriger la Banque ces prochaines années et je le félicite de sa réélection.

Je vous remercie